

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Valérie GAUTIER, Maire.

Date de la convocation : 05 mai 2025	Date d'affichage : 05 mai 2025
Nombre de membres en exercice : 14	Présents et représentés : 11

Etaient présents (9) :

Valérie GAUTIER, Marie-Ange OHEIX, Gervais BUGEL, Flavie BIGET, Laurent THEBAUD, Gaëtane LE SAUSSE, Françoise VERCHERE, Damien VEILLON et Sandra VEILLE.

Etaient absents et excusés (5) : Jean-Michel SYLVESTRE ayant donné pouvoir à Gervais BUGEL, Maxence NICOLLET, Matthieu ROLLAND ayant donné pouvoir à Flavie BIGET, David GERAUD, et Coralie CLAVIER.

Marie-Ange OHEIX a été élue secrétaire.

Objet : DENOMINATION D'UNE RUE / VOIRIE COMMUNALE

Madame Le Maire expose qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir le nom à donner aux rues et places publiques.

Elle précise que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale qu'elle peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La dénomination de rues et leur numérotage facilite le repérage et l'accès des services publics, de secours ou commerciaux et la localisation sur les GPS.

La voirie en question est celle située entre la route de Notre Dame de Grâce et la rue du Hérisson.

Deux lieux-dits entourent cette rue : le Guersais et le Verger.

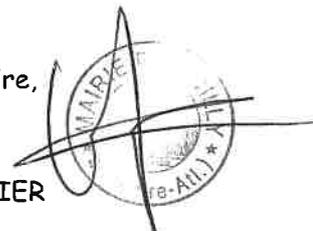
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide que la voie communale n°18 se nomme désormais « rue du verger »
- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
A QUILLY, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDIT.

Le Maire,

Valérie GAUTIER



Publié le :

15 MAI 2025

Accusé de réception en préfecture
044-214401390-20250512-20250512-6-DE
Date de télétransmission : 13/05/2025
Date de réception préfecture : 13/05/2025